

Politique Environnement – Sécurité

Juillet 2023

La mission du Syndicat mixte Organom est de traiter les déchets produits sur son territoire dans le respect de l'environnement.

Pour cela Organom dispose de plusieurs installations de traitement de déchets exploitées en régie par ses 30 agents, notamment sur le site de La Tienne, disposant de plusieurs filières :

- Une Installation de Stockage de :
 - Déchets non Dangereux (ISDnD)
 - Déchets inertes (ISDI)
 - Déchets d'amiante-lié
- Une installation de transit de déchets de :
 - Plâtre
 - PVC
- Des installations de traitements des pollutions

Depuis 2021, les élus du comité syndical d'Organom ont voté un budget de travaux permettant de réduire considérablement notre impact environnemental.

Dans la continuité de cet élan, Organom souhaite relancer une démarche ISO 14001 afin d'obtenir la certification.

Nous nous engageons donc à mettre en œuvre une organisation permettant l'amélioration continue du système de management environnemental afin d'améliorer notre performance environnementale, de prévenir les pollutions, de garantir la sécurité des collaborateurs et de respecter nos obligations de conformité.

Yves Cristin
Président



Florent Montet
DGS



Politique Environnement - Sécurité

Transparence

- Coopérer avec la DREAL
- Maintenir le lien avec les riverains
- Informer les producteurs de déchets et les entreprises prestataires de nos engagements en faveur de l'environnement
- Améliorer le contrôle du travail de nos prestataires pour réduire nos impacts

Exemplarité

- Développer une culture du risque environnemental au sein d'Organom
- Mettre en œuvre des projets d'amélioration
- Consommer les ressources de façon raisonnée
- Respecter la réglementation

Gestion et contrôle de notre activité actuelle et de la post-exploitation

- Traiter les pollutions produites par les déchets enfouis depuis l'ouverture des sites
- Exploiter nos installations de façon à préserver l'environnement
- Mesurer notre impact environnemental
- Maitriser nos risques accidentels

Anticipation de l'avenir

- Adapter nos installations aux aléas météorologiques
- Suivre l'évolution des réglementations et des techniques pour améliorer nos pratiques
- Préparer les conditions de traitements des déchets sur les 30 prochaines années.

Sécurité de tous

- Mettre en œuvre un plan de prévention des risques
- Maintenir un niveau de formation adapté aux postes
- Maitriser les risques liés aux interventions extérieures